MAIRIE DE CHEVINAY

69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 9 – Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

<u>Présents</u>: Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Liliane DENIS.

<u>Absents excusés</u>: Florian DOUHERET, Louis PASCUAL pouvoir donné à Liliane DENIS, Sophie DOURS pouvoir donné à Frédéric PAULOIS.

Date de convocation: 21 mars 2023

OBJET: Autorisation donnée au Maire de signer un devis supérieur à 4 000.00 €

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la réfection du mur de la cour d'école et présente le devis de l'entreprise Idéal Façade, de 4042,20 €, pour ces travaux.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ce devis et de régler la facture afférente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

 AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Idéal Façade et à régler la facture afférente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture

Le Maire, Richard CHERMETTE